

---

---

**Évaluation de la conformité —  
Exigences pour les organismes  
procédant à l'audit et à la certification  
des systèmes de management —**

Partie 8:

**Exigences de compétence pour l'audit  
et la certification des systèmes de  
management pour le développement  
durable au sein des communautés  
territoriales**

*Conformity assessment — Requirements for bodies providing audit  
and certification of management systems —*

*Part 8: Competence requirements for auditing and certification of  
management systems for sustainable development in communities*



iTeh Standards  
(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview

[ISO/IEC TS 17021-8:2019](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/539f65fa-40de-41b8-a9ed-25f573679493/iso-iec-ts-17021-8-2019)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/539f65fa-40de-41b8-a9ed-25f573679493/iso-iec-ts-17021-8-2019>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO/IEC 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
Fax: +41 22 749 09 47  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction.....	v
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4</b> <b>Exigences de compétence génériques</b> .....	<b>1</b>
<b>5</b> <b>Exigences de compétence pour les auditeurs d'un système de management pour le développement durable au sein des communautés territoriales</b> .....	<b>2</b>
5.1   Généralités.....	2
5.2   Terminologie et processus.....	2
5.3   Contexte de l'organisme.....	2
5.4   Finalités et domaines d'action du développement durable.....	2
5.5   Leadership.....	3
5.6   Planification.....	3
5.6.1   Risques et opportunités.....	3
5.6.2   Examen de la situation de référence.....	3
5.6.3   Obligations de conformité.....	4
5.6.4   Importance des domaines d'action de développement durable.....	4
5.6.5   Identification et implication des parties intéressées.....	4
5.7   Objectifs du développement durable.....	4
5.8   Évaluation des performances.....	4
<b>6</b> <b>Exigences de compétence pour le personnel conduisant la revue de la demande</b> .....	<b>4</b>
6.1   Généralités.....	4
6.2   Terminologie.....	4
6.3   Contexte de l'organisme.....	4
<b>7</b> <b>Exigences de compétence pour le personnel examinant les rapports d'audits et prenant les décisions de certification</b> .....	<b>5</b>
7.1   Généralités.....	5
7.2   Terminologie et processus.....	5
7.3   Contexte de l'organisme.....	5
7.4   Finalités et domaines d'action du développement durable.....	5
7.5   Planification.....	5
<b>Annexe A (informative) Connaissances pour l'audit et la certification des systèmes de management pour le développement durable au sein des communautés territoriales</b> ...	<b>6</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>7</b>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et l'IEC (Commission électrotechnique internationale) forment le système spécialisé de la normalisation mondiale. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de l'IEC participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de l'IEC collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et l'IEC, participent également aux travaux.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO et l'IEC ne sauraient être tenues pour responsables de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)) ou la liste des déclarations de brevets reçues par l'IEC (voir <http://patents.iec.ch>).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir [www.iso.org/avant-propos](http://www.iso.org/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité ISO pour l'évaluation de la conformité (CASCO). 17021-8-2019

Une liste de toutes les parties de la série ISO/IEC 17021 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

## Introduction

L'ISO 37101 établit un cadre cohérent pour permettre à une communauté territoriale de définir ses objectifs et sa vision. Il est nécessaire que le personnel de certification du système de management pour le développement durable au sein des communautés territoriales dispose des compétences génériques décrites dans l'ISO/IEC 17021-1:2015, ainsi que des compétences spécifiques concernant le système de management décrites dans le présent document.

Le présent document vient en complément des exigences de l'ISO/IEC 17021-1:2015 et des principes directeurs définis dans l'ISO/IEC 17021-1:2015, Article 4. En particulier, il clarifie les exigences relatives à la compétence du personnel intervenant dans le processus de certification énoncées dans l'ISO/IEC 17021-1:2015, Annexe A.

Le domaine d'application du présent document ne se limite pas uniquement à la compétence des auditeurs, mais couvre également un autre personnel de certification: le personnel conduisant la revue de la demande pour déterminer les compétences requises de l'équipe d'audit, choisir les membres de l'équipe d'audit et déterminer la durée de l'audit; le personnel examinant les rapports d'audits et prenant les décisions de certification.

Les organismes de certification ont la responsabilité auprès des parties intéressées, y compris leurs clients et les clients des organismes dont les systèmes de management sont certifiés, de s'assurer que seuls des auditeurs démontrant les compétences appropriées sont autorisés à conduire les audits d'un système de management pour le développement durable au sein des communautés territoriales. L'objectif est que tous les auditeurs possèdent les compétences génériques décrites dans l'ISO/IEC 17021-1, ainsi que les compétences spécifiques décrites dans le présent document. Les organismes de certification auront à identifier les compétences spécifiques de l'équipe d'audit nécessaires pour le périmètre de chaque audit.

Dans le présent document, les formes verbales suivantes sont utilisées:

- «doit» indique une exigence;
- «il convient de» indique une recommandation;
- «peut» («may» en anglais) indique une autorisation;
- ou encore («can» en anglais) une possibilité ou une capacité.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues dans les Directives ISO/IEC, Partie 2.

À des fins de recherche, les utilisateurs sont encouragés à donner leur avis sur le présent document et à indiquer leurs priorités concernant les modifications à apporter aux éditions futures. Cliquer sur le lien ci-dessous pour participer à l'enquête en ligne:

<https://www.surveymonkey.com/r/T27DLP8>.

